

DEMANDE D'AIDE POUR UN PROJET COOPÉRATIF

L'OCCE 44 accompagne les projets qui s'inscrivent dans une démarche coopérative.

QU'EST-CE QU'UN PROJET COOPÉRATIF ?

- Il est porté avec et par les élèves qui en sont les acteur.ices principaux.ales.
- C'est une suite d'actions réfléchies et communes : communication avec les partenaires, élaboration d'un budget, préparation et conduite du projet.

COMMENT PRÉSENTER SA DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE POUR UN PROJET COOPÉRATIF ?

Suite au constat que nous avons des exercices excédentaires sur les années précédentes à l'OCCE44, le CA a décidé de mettre à disposition des coops une enveloppe plus conséquente pour les aides financières aux projets. Le CA a également créé une commission spéciale pour l'attribution de ces aides. Les demandes seront traitées par la commission **fin janvier**.

**Le formulaire ci-dessous doit être dûment complété et envoyé à l'OCCE 44 avant :
Le 15 janvier 2024.**

CRITERES RETENUS PAR LE C.A DE L'OCCE44 POUR L'ATTRIBUTION D'UNE AIDE FINANCIERE :

1. Critères statutaires

La coopérative doit :

- être à jour de ses cotisations pour l'année scolaire en cours,
- avoir retourné son Compte Rendu d'Activité (CRA) et Financier (CRF) = documents statutaires

2. Critère pédagogique

Le projet présenté doit être coopératif dans ses objectifs et sa démarche et impliquer les élèves dans sa conception et sa réalisation (parties III. et IV.).

Le montant de l'aide financière de l'OCCE 44 sera conditionné à la qualité du projet présenté.

3. Critère financier

Le budget prévisionnel (partie V.) doit être rempli avec précision. **Il doit être équilibré.**

Le montant de l'aide financière de l'OCCE44 sera conditionné aux ressources financières de la coopérative ou du foyer au moment de la demande (cf. CRF).

4. Critère d'engagement

Le.la demandeur.se :

- s'engage à transmettre à l'OCCE44 un compte rendu succinct de la réalisation du projet sous la forme qu'il.elle jugera la plus adaptée,
- accepte que le contenu du projet aidé soit porté à la connaissance des coopératives du département, dans un souci de mutualisation et d'échange.
- s'engage à venir présenter le projet et ses démarches lors d'un temps d'échanges en visioconférence **le jour de l'AG de fin d'année (bilan des projets)**, ceci afin d'échanger les pratiques et de permettre aux collègues qui souhaitent se lancer de trouver de l'énergie et de l'inspiration pour se lancer à leur tour.

5. Autres critères

Une attention particulière sera portée aux projets portés par des écoles à aider, en REP, REP+ ou zone rurale.

Dans tous les cas, l'aide attribuée n'excédera pas 15 % du coût total du projet, dans la limite de 500 €.

L'OCCE 44 NE FINANCERA PAS :

- un projet ne répondant pas aux critères ci-dessus énoncés.
- la demande d'une coopérative dont le.la mandataire n'aura pas respecté le critère d'engagement lors d'un précédent financement de projet par l'OCCE44.
- une coopérative qui n'aura pas respecté la date limite d'envoi des dossiers
- un projet si une autre classe de l'école participe à action financée par l'OCCE (Théa par exemple).

*Attention, une coopérative qui aura reçu une aide l'année précédente **ne sera pas prioritaire face à la première demande d'une autre coopérative.***

COMMENT SERA TRAITÉE VOTRE DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE ?

- Vous recevrez un accusé de réception de votre dossier s'il est complet. S'il est incomplet, vous serez contacté par l'OCCE 44.
- Les dossiers seront examinés et hiérarchisés par la commission formée d'administrateur.ices de l'OCCE.
- L'animatrice départementale reviendra vers vous après la décision du CA.
- Nous sommes également à votre disposition pour vous accompagner pédagogiquement. N'hésitez pas à contacter Pauline Papin, notre animatrice départementale.



FORMULAIRE DE DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE POUR UN PROJET COOPÉRATIF

Retour du dossier complété
et signé avant
le 15 janvier.

Cadre réservé à l'OCCE 44
Date de réception du
dossier :

Un projet coopératif est un projet des élèves et de l'enseignant.e.

Ce formulaire précise l'aspect coopératif du projet. Il doit être complété et retourné à l'OCCE 44.

Merci de joindre votre projet pédagogique ainsi que toutes les pièces que vous jugerez utiles en annexe.

I - IDENTIFICATION

Nom de l'école ou de l'établissement	N° d'affiliation à l'OCCE44
Mail :	
Téléphone :	

Intitulé et contenu du projet coopératif :

.....

.....

.....

Pour les sorties scolaires avec nuitées, complétez le tableau ci-dessous :

Dates du séjour :	Lieu du séjour :	Organisme d'accueil :

II - CONDITIONS DE RECEVABILITÉ DE LA DEMANDE :

(Cocher uniquement la case blanche, la case grise étant réservée à l'OCCE)

- La coopérative doit être à jour de sa cotisation.
- La coopérative doit participer **de manière significative** au financement du projet (cf. V.Budget).
- L'OCCE ne peut pas financer plus de deux projets par école ou par établissement.
- Le projet doit être de type coopératif, les élèves doivent avoir participé à son élaboration et à sa réalisation.
- Une copie du projet que vous envoyez à votre IEN doit être joint au formulaire de demande.

École	OCCE

III –DESCRIPTION GÉNÉRALE DU PROJET COOPÉRATIF

Nombre de classes dans l'école ou l'établissement :

Nombre total d'élèves dans l'école ou l'établissement :

Nombre de classes concernées par le projet :

Niveau des classes concernées par le projet :

Nombre total d'élèves concernés par le projet :

Compétences visées en pratiques coopératives à cocher (liste non exhaustive) :

Travailler en groupe, participer à un débat, partager des tâches

Autres :

Savoir faire un choix, l'exprimer et l'argumenter

Prendre la parole, oser exprimer son point de vue

Respecter la parole de l'autre, savoir écouter

Faire preuve d'entraide et de solidarité

Décrivez la partie coopérative de votre projet :

IV - ACTIONS POSSIBLES POUR LA PARTICIPATION DES ÉLÈVES

Tout projet coopératif de classe implique la participation de l'ensemble des élèves de la classe.

Élaboration du projet

- Les élèves sont-ils à l'origine du projet ou contribuent-ils à son élaboration/sa conception ? Oui Non

* Si oui, comment ?

Préparation du projet

- Les élèves ont-ils rédigé et envoyé des lettres aux différents organismes ? Oui Non

- Ont-ils élaboré le budget prévisionnel (évaluation besoins...) ? Oui Non

- Ont-ils participé à la préparation par d'autres moyens ? Oui Non

* Si oui, lesquels ? Comment ?

Participation à l'autofinancement du projet

- Les élèves ont-ils réalisé et vendu un journal scolaire, des objets ? Oui Non

- Ont-ils organisé, participé à des manifestations scolaires Oui Non

- Ont-ils proposé d'autres initiatives ? Oui Non

* Si oui, lesquels ? (Kermesse, réalisation d'objets...) Comment ?

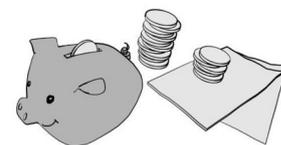
Information

- Les élèves ont-ils participé à l'information sur le projet ? Oui Non

* Si oui, sous quelles formes ? (Réalisation d'affiches, informations aux parents, articles dans le journal d'école, site internet, carnets de route ...)

Expression libre (Vous apporterez toutes précisions que vous jugerez nécessaires).

V - BUDGET PRÉVISIONNEL À ÉQUILIBRER (dépenses = recettes)



Rappels :

- Vérifiez que votre projet est **viable** sans la subvention demandée. L'obtention de celle-ci pourra alors venir en déduction du montant demandé aux familles ou enrichir le projet.
- Faire une demande de subvention ne signifie pas que celle-ci sera obligatoirement obtenue ni que le montant réclamé sera donné intégralement.

Le budget doit être équilibré !

CHARGES (dépenses)		PRODUITS (recettes)	
Transports	€	Participation de la coopérative	€
Hébergement	€	Participation des familles	€
Nourriture	€	Subvention municipale	€
Intervenant.es	€	Subvention association de parents	€
Matériel et documents pédagogiques	€	Autres (préciser)	€
Autres (préciser)	€	Aide demandée à l'OCCE 44	€
TOTAL CHARGES	0,00 €	TOTAL PRODUITS	0,00 €

VI - ENGAGEMENT

Si notre projet est aidé financièrement par l'OCCE de Loire-Atlantique, nous nous engageons à :

- à transmettre à l'OCCE44 un compte rendu succinct de la réalisation du projet
- à venir présenter le projet et ses démarches lors d'un temps d'échanges en visioconférence le jour de l'AG de fin d'année
- nous acceptons que le contenu du projet aidé soit porté à la connaissance des coopératives du département, dans un souci de mutualisation et d'échange.

À

Le

Signatures obligatoires

Les élèves délégué.es de la classe / des classes

Le directeur, la directrice de l'école ou le chef, la cheffe d'établissement

Signature des mandataires

Les enseignant.es concerné.es

La commission d'étude des projets est constituée d'enseignant.es, administrateur.ices de l'OCCE 44.

Cadre réservé à l'OCCE de Loire-Atlantique

Dossier conforme aux conditions de recevabilité ?

OUI

NON